



Rachat de crédit immo et propriété du bien

Par **Kangourou19210**, le 17/10/2015 à 16:48

J'ai acheté une maison en indivision avec mon ex. Aujourd'hui, je rachète le crédit seule. Je veux faire changer les papiers de propriété de la maison et la faire passer à mon nom. Dois-je obligatoirement faire faire un acte notarié?

Par **youris**, le 17/10/2015 à 17:59

Oui

Par **herosamurai**, le 17/10/2015 à 18:08

Bonjour,

Je suis dans le même cas que vous, je ne suis ni pacsé/marié avec mon ex, la maison et le crédit sont aux deux noms.

Mon notaire m'a dit que le seul moyen que je devienne le seul propriétaire est de revendre la maison et que je la rachète derrière, ce qui me rajouterai 8500€ de frais de notaire en plus.

Est ce qu'il y a une autre solution possible ?